



Strasbourg, 10 septembre 2024

T-PVS(2024)08

CONVENTION RELATIVE À LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE  
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

**GROUPE DE TRAVAIL**  
**CHARGE DE SUPERVISER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE**  
**POUR LA CONVENTION DE BERNE A L'HORIZON 2030**

**2<sup>e</sup> réunion**

**29 août 2024**

Réunion en ligne, 10h – 16 h 30 CET

**-Rapport de réunion-**

**1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

M. Jan Plesnik (République tchèque), président, souhaite la bienvenue aux membres pour la 2<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail chargé de superviser la mise en œuvre du Plan stratégique pour la Convention de Berne à l'horizon 2030. Il rappelle que, selon le programme de travail pour 2024 [[T-PVS/Inf\(2024\)4](#)] approuvé par le groupe de travail lors de sa première réunion, l'objectif de la réunion sera d'examiner les propositions d'indicateurs liés aux objectifs 1 à 5 du Plan stratégique, de convenir d'un questionnaire simple concernant les mises à jour nationales volontaires sur la mise en œuvre du Plan stratégique et de discuter des prochaines étapes pour 2025. Dans cette optique, le président souligne que l'ordre du jour de la réunion [[T-PVS/Agenda\(2024\)12](#)] portera essentiellement sur les points 2a, 2f et 3. Les autres points ont été abordés lors de la première réunion du groupe de travail en avril.

**2. Suivi de la mise en œuvre du Plan stratégique - Programme de travail pour 2024 :**

**a. Poursuivre l'avancement des travaux techniques sur le cadre de suivi et les indicateurs du plan stratégique**

Lors de sa 1<sup>e</sup> réunion, le 10 avril 2024, le groupe de travail a examiné le document [T-PVS/Inf\(2024\)10](#) sur l'Avancement des travaux sur les indicateurs pour le Plan stratégique, qui fournit des propositions détaillées actualisées sur l'approche suggérée, les mesures, les sources de données, les considérations de base, les liens et les responsabilités pour chacun des seize indicateurs convenus dans le plan.

Le groupe de travail note que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour rendre l'ensemble des indicateurs pleinement opérationnels et convient de fournir des commentaires écrits détaillés après la réunion sur le document « Avancement des travaux » et des conseils sur les mesures concrètes à prendre pour rendre chaque indicateur opérationnel ainsi que sur le régime général de suivi du Plan stratégique.

Un bref modèle de pro-forma en deux parties a été distribué aux membres du groupe de travail. Quatre formulaires remplis (trois Parties et un observateur) ont été reçus.

M. Dave Pritchard, consultant, présente au groupe de travail les résultats de la consultation écrite, ainsi que quelques commentaires et suggestions rassemblés dans le document Indicateurs du plan stratégique - résultats de la consultation du groupe de travail d'avril - mai 2024, et prochaines étapes ([T-PVS\(2024\)06](#)).

Sous la direction de M. Pritchard, les membres du groupe de travail examinent les commentaires reçus et la voie à suivre proposée. Le groupe de travail convient des mesures à prendre comme prochaines étapes pour rendre opérationnel chaque indicateur du Plan stratégique, comme indiqué dans le document [T-PVS\(2024\)12](#).

**b. Examen des liens entre le Plan stratégique et d'autres instruments de mise en œuvre de la Convention de Berne, notamment les plans d'action**

Voir le rapport de la première réunion ([T-PVS\(2024\)2](#)).

**c. Assurer la complémentarité permanente entre le Plan stratégique et d'autres instruments et stratégies internationaux pertinents**

Voir le rapport de la première réunion ([T-PVS\(2024\)2](#)).

**d. Présenter des propositions sur la prise en considération des objectifs prioritaires du Plan stratégique dans le programme annuel d'activités de la Convention**

Voir le rapport de la première réunion ([T-PVS\(2024\)2](#)).

**e. Mieux faire connaître le Plan stratégique**

Voir le rapport de la première réunion ([T-PVS\(2024\)2](#)).

**f. Mises à jour nationales volontaires concernant la mise en œuvre du Plan stratégique - projet de questionnaire**

La [Recommandation n° 220 \(2023\)](#) sur la mise en œuvre du Plan stratégique pour la Convention de Berne à l'horizon 2030 prévoit des mises à jour nationales à transmettre au Comité permanent tous les ans.

À cette fin, M. Dave Pritchard, consultant, présente au groupe de travail un projet de questionnaire pour des mises à jour nationales volontaires sur la mise en œuvre du Plan stratégique ([T-PVS/Inf\(2024\)12](#)). Le questionnaire ne vise pas à effectuer une évaluation des performances, mais à fournir un modèle minimal permettant à chaque Partie contractante de donner son avis.

Le questionnaire se compose de quatre questions simples visant à déterminer si la Vision et le Plan stratégique sont reflétés dans les politiques nationales des Parties contractantes, quelles sont leurs principales réalisations, les défis auxquels elles sont confrontées et quelles sont leurs priorités.

Les membres du groupe de travail proposent un certain nombre de modifications et conviennent de revoir éventuellement le questionnaire en 2025, à la lumière des enseignements tirés des premières mises à jour nationales.

### **3. Prochaines étapes et calendrier**

Le Secrétariat informe les membres du Groupe de travail chargé de superviser la mise en œuvre du Plan stratégique pour la Convention de Berne à l'horizon 2030 que le questionnaire sur les mises à jour nationales volontaires de la mise en œuvre du Plan stratégique sera présenté au Bureau du Comité permanent lors de sa réunion qui se tiendra du 10 au 12 septembre 2024, avant d'être envoyé aux Parties contractantes.

En outre, les actions de suivi convenues par le groupe de travail pour rendre les indicateurs du Plan stratégique opérationnels serviront de base à l'élaboration d'un plan de travail pour 2025 et éventuellement au-delà.

#### **4. Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

## Annexe – Liste des participants

<b>Partie contractante</b>	<b>Nom</b>
<b>République tchèque</b>	<p><b>Mme Eliška ROLFOVÁ</b> Service de la Protection des espèces et de la mise en œuvre des engagements internationaux Ministère de l'Environnement <i>Présidente du Groupe d'experts sur la conservation des amphibiens et des reptiles</i></p> <p><b>M. Jan PLESNIK</b> Conseiller du Directeur des relations internationales Agence pour la sauvegarde de la nature <i>Président du Groupe de spécialistes sur le Diplôme européen des espaces protégés</i></p>
<b>Finlande</b>	<p><b>Mme Maria WESTERMAN</b> Conseillère ministérielle principale Ministère de l'Environnement Service du milieu naturel et de la biodiversité</p>
<b>France</b>	<p><b>M. Charles-Henri DE BARSAC</b> Chargé de mission « accords internationaux et européens faune sauvage » sous-direction de la protection et de la restauration des écosystèmes terrestres Ministère de la Transition écologique et solidaire <i>Président du Groupe ad hoc de rédaction d'un protocole d'amendement</i></p>
<b>Suisse</b>	<p><b>Mme Danielle HOFFMANN</b> Office fédéral de l'Environnement (OFEV) Division Biodiversité et paysage Section Faune sauvage et conservation des espèces <i>Présidente du Groupe d'experts sur les zones protégées et les réseaux écologiques</i></p>
<b>Royaume-Uni</b>	<p><b>Mme Leah FARQUHARSON</b> Conseillère internationale en biodiversité, JNCC</p>
<b>Membres honoraires - Présidents de groupes d'experts et de groupes de travail</b>	<b>Nom</b>
<b>Estonie</b>	<p><b>Mme Merike LINNAMÄGI</b> <i>Présidente du Comité permanent</i></p>
<b>Observateurs</b>	<b>Nom</b>
<b>CEE Bankwatch Network</b>	<p><b>M. Andrey RALEV</b> Militant de la biodiversité République tchèque</p>
<b>Fédération EUROPARC</b>	<b>Mme Sanna Kaisa JUVONEN</b>

	Responsable de l'élaboration des politiques Allemagne
<b>Consultant indépendant</b>	<b>Nom</b>
	<b>M. Dave PRITCHARD</b>
<b>Secrétariat de la Convention de Berne</b>	<b>Nom</b>
	<b>M. Mikaël POUTIERS</b> Secrétaire de la Convention de Berne  <b>Mme Emilie DECKER</b> Stagiaire